



RAPPORT ANNUEL 2015/2016

CÉGEP
GARNEAU

TABLE DES MATIÈRES

3	Mot de la directrice générale et du président
4	Nos origines
4	Notre vision
4	Notre mission
4	Nos valeurs
5	Le Cégep Garneau c'est...
6	Quelques faits saillants de l'année 2015-2016
7	Bilan de l'an 2 : Plan stratégique 2014-2019
14	La réussite
16	Les diplômés
17	Redditions de comptes
19	Les états financiers
21	Les instances au 30 juin 2016
22	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

MOT DE LA

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU PRÉSIDENT

La deuxième année de l'application d'un plan stratégique est cruciale : les actions doivent étayer les aspirations qui se sont précisées et qui trouvent racine dans le quotidien. Les engagements, inscrits dans un plan d'action institutionnel, doivent se réaliser avec jugement et enthousiasme.

Le Cégep Garneau connaît une impulsion qui l'amène en chef de file, par l'implantation de l'École d'entrepreneuriat de Québec, par l'extraordinaire vitrine que représente la Tempête des sciences, par la création du grand réseau des diplômés... et par son pouvoir d'attraction qui lui permet de se dépasser.

L'année 2015-2016 a aussi été marquée par les négociations dans le secteur public. Au Cégep Garneau, le climat de confiance et de respect qui s'est installé s'est maintenu, et nous tenons à souligner la maturité de toutes les parties en cause.

Le Conseil d'administration est fier des résultats accomplis, du développement à la fois structuré et accéléré de l'institution. Les règles de gouvernance ont été appliquées de manière stricte, les administrateurs ont assumé leurs responsabilités avec clairvoyance et assiduité.

La qualité exceptionnelle de cette institution, sa formation et son environnement riche ne peut se réaliser que grâce au dévouement et à la compétence de chacun des membres du personnel. Nous désirons les remercier chaleureusement, au nom de tous les étudiants qui choisissent le Cégep Garneau pour dessiner leur avenir.



A stylized, handwritten signature in black ink.

Stéphane Isabelle
Président du Conseil d'administration

A stylized, handwritten signature in black ink.

Denise Trudeau
Directrice générale

NOS ORIGINES

François-Xavier Garneau

François-Xavier Garneau est né à Québec le 15 juin 1809. À 16 ans, il entre comme clerc dans l'étude d'Archibal Campbell pour obtenir le titre de notaire en 1830. Son Histoire du Canada fera de lui le plus influent historien du XIX^e siècle dans son pays. Avec ce grand livre, il a voulu, à cette époque, faire mentir le rapport de Lord Durham qui qualifiait le Bas-Canada « de peuple sans histoire et sans littérature ».



NOTRE VISION

À Québec, nous serons un Cégep de premier choix. Nous serons connus pour la qualité de notre formation, pour notre milieu stimulant, avant-gardiste et engagé dans la communauté. Nous accueillerons toute personne motivée par le succès et la réussite des études et prête à vivre une expérience exceptionnelle. Nous offrirons un environnement sain, convivial et attentif au développement et au bien-être de ses étudiants et de son personnel.

NOTRE MISSION

Ancré en enseignement supérieur, le Cégep Garneau a pour mission première de former des étudiants, jeunes et adultes, compétents, engagés et responsables. Il contribue à la prospérité de la société par la formation de citoyens instruits.

Engagé dans sa communauté et préoccupé par les enjeux mondiaux, le Cégep Garneau encourage le partage des connaissances et des expertises, de même que le développement de nouveaux savoirs. Sa vocation éducative le conduit à favoriser la réussite scolaire, personnelle et professionnelle.

NOS VALEURS

Notre communauté collégiale fonde ses actions sur les valeurs suivantes :

LA FIERTÉ

D'ÊTRE UN ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ENGAGEMENT

DES ÉTUDIANTS DANS LEURS
ÉTUDES ET DU PERSONNEL DANS SON TRAVAIL

L'ENTRAIDE

ENTRE LES ÉTUDIANTS
ET ENTRE LES MEMBRES DU PERSONNEL

LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

POUR SE DÉVELOPPER

LA COOPÉRATION

AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE,
AINSI QU'AVEC NOS PARTENAIRES DU QUÉBEC
ET DU MONDE

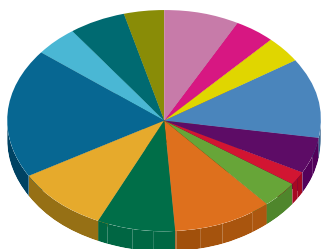
L'OUVERTURE

À LA DIVERSITÉ

LE CÉGEP GARNEAU

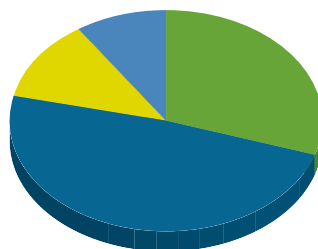
C'EST...

LES EFFECTIFS AU RÉGULIER : 5 662 ÉTUDIANTS



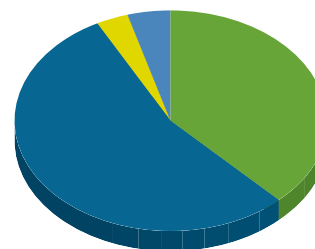
SECTEUR TECHNIQUE : 2 983

- Techniques de design d'intérieur : 213
- Techniques de l'informatique : 137
- Techniques de bureautique : 117
- Gestion de commerces : 351
- Techniques de comptabilité et de gestion : 169
- Techniques de la logistique du transport : 55
- Techniques de la documentation : 101
- Techniques d'intervention en délinquance : 309
- Techniques policières : 243
- Techniques juridiques : 295
- Soins infirmiers : 582
- Techniques d'orthèses visuelles : 122
- Techniques de réadaptation physique : 168
- Techniques d'hygiène dentaire : 121



SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE : 2 242

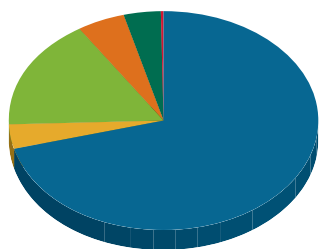
- Sciences de la nature : 712
- Sciences humaines : 1 031
- Arts et Lettres : 282
- Baccalauréat international : 217



AUTRES : 437

- Tremplin DEC - Intégration au collégial : 136
- Tremplin DEC - Passage interprogramme : 264
- Tremplin DEC - Francisation : 12
- Préalables universitaires : 25

LE PERSONNEL : 847 MEMBRES



- Personnel enseignant : 567
- Personnel enseignant - Formation continue : 61
- Personnel de soutien : 144
- Personnel professionnel : 44
- Personnel cadre : 29
- Personnel hors cadre : 2

FAITS SAILLANTS

DE L'ANNÉE 2015-2016

LE POSITIONNEMENT DU CÉGEP GARNEAU

Le Cégep Garneau s'inscrit parmi les grandes institutions d'enseignement du Québec : on a réalisé un resserrement des liens avec les établissements canadiens via CiCan qui devient un partenaire majeur dans le développement des affaires internationales. Celles-ci ont d'ailleurs donné lieu à des missions au Sénégal et en Tunisie afin d'évaluer des projets visant l'entrepreneuriat. Le Cégep Garneau s'est aussi assuré d'un positionnement enviable auprès de la Ville de Québec et du milieu des affaires par la teneur et l'envergure de ses projets innovateurs. Enfin, malgré une démographie négative, le Cégep Garneau connaissait une hausse de près de 11 % des demandes d'admission au premier tour, le 1er mars, confirmant incontestablement son pouvoir d'attraction.

LA CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT

La campagne majeure de financement 2015-2020 de la Fondation soutient deux grands projets : la *Bibliothèque réinventée* et l'École d'entrepreneuriat de Québec, en plus de consolider le fonds de bourses offertes aux étudiants. L'objectif est de 5 millions de dollars. Au 30 juin 2016, plus de 4,6 M \$ en engagement de dons étaient confirmés, soit 3,6 M \$ en argent et 1 M \$ en services. Ce bond extraordinaire a été rendu possible grâce à la participation active des membres du cabinet de campagne. La Fondation est confiante d'atteindre son objectif et elle travaille en ce sens auprès des entreprises de la région de Québec.

RÉINVENTER LA BIBLIOTHÈQUE

La rénovation de la bibliothèque interpelle toute la communauté collégiale qui s'est mobilisée autour de ce grand projet! Un plan d'intervention a été mis en place afin de minimiser les impacts de ces travaux sur les services offerts aux usagers. Le chantier est en pleine effervescence, l'inauguration est prévue pour janvier 2017. Le calendrier et le budget sont respectés.

ÉCOLE D'ENTREPRENEURIAT DE QUÉBEC

L'École a reçu ses trois premières cohortes et s'est installée dans ses propres locaux pour lesquels un important projet de rénovation a été réalisé. L'École passe maintenant à une étape de développement des affaires!

MIEUX-ÊTRE

La santé, la sécurité et le mieux-être constituent un axe de développement majeur qui a retenu l'attention. Des premières actions ont été posées, le comité est à l'œuvre. On vise la certification *Cégep en santé*.

LES NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES

L'année 2015-2016 est marquée par le contexte de négociations collectives qui influence le plan de travail de l'institution. Cependant, on doit souligner le maintien de la qualité du climat interne, le respect dans lequel s'est réalisée chacune des actions posées.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Une institution vit au rythme de sa communauté, de son développement et des besoins manifestés. L'organigramme a connu des changements importants dont la fusion de la Direction des ressources matérielles et la Direction des finances. On a créé le Bureau de la recherche au sein du Centre de développement institutionnel qui reçoit aussi le Centre de démonstration en sciences physiques. Garneau-International s'inscrit résolument sous la bannière du développement pédagogique au sein de la Direction des études.

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Le Plan d'action institutionnel compte 27 engagements stratégiques et 75 indicateurs. Une actualisation ramène ces chiffres à 24 engagements et 56 indicateurs. Au 30 juin 2016, 84 % des indicateurs visés pour l'année 2015-2016 avaient été atteints. Au niveau sectoriel, 91 % des 125 indicateurs identifiés dans le plan d'action institutionnel ont été atteints.

BILAN DE L'AN 2

PLAN STRATÉGIQUE 2014-2019

UN PLAN ISSU D'UN MILIEU MOBILISÉ PAR SON AVENIR.

ASPIRATION

FORMER UN MILIEU DE VIE CONVIVAL, STIMULANT ET EN SANTÉ

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « un état complet de bien-être physique, mental et social ».

Au cours de l'année 2010, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des cégeps ont réalisé un portrait de la santé des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans. Deux constats sont alors mis en évidence : si la majorité des jeunes sont globalement en bonne santé, ils adoptent par ailleurs des comportements susceptibles d'agir négativement sur leur santé. Une alimentation inadéquate, la sédentarité, le tabagisme et un stress quotidien élevé constituent des exemples de ces comportements.

Au mois de juin 2013, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport rend public son livre vert *Le goût et le plaisir de bouger; vers une Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique*. Sa volonté consiste à mettre la pratique de l'activité physique, sportive et les loisirs au cœur de la vie étudiante. Dès lors, les cégeps demandent à ce que les jeunes âgés de 17 à 24 ans soient inclus dans la politique comme cible d'action prioritaire. En tant qu'établissements d'enseignement supérieur, ils souhaitent que leur rôle en matière de santé et de bien-être soit reconnu par cette politique.

Le Cégep Garneau adhère entièrement à cette orientation et souhaite qu'elle puisse également englober la santé et le mieux-être de son personnel. En effet, si la santé des jeunes doit être au cœur de la vie étudiante, la santé et le bien-être du personnel doit aussi constituer une priorité de vie personnelle et professionnelle. Il est aujourd'hui bien connu que la surcharge de travail et le stress nuisent au bien-être physique et mental des personnes. Plus d'une fois, des impacts négatifs ont été observés sur la réussite étudiante, le rendement professionnel, l'absentéisme, les invalidités et les fluctuations de la main-d'œuvre. Or, les étudiants et le personnel du Cégep Garneau ne sont pas à l'abri de ce type de difficultés, et c'est pourquoi la santé et le mieux-être doivent être pris au sérieux. Ils constituent par le fait même un enjeu de taille pour le Cégep.

Depuis environ deux ans, le Cégep Garneau a amorcé un virage vers une culture de la santé et du mieux-être. Étudier et travailler dans un milieu sain, stimulant et dynamique sont de grandes motivations pour le Cégep. Si le recrutement d'étudiants motivés et celui d'un personnel qualifié sont au nombre des priorités institutionnelles, l'engagement des étudiants dans leurs études et du personnel dans son travail, la persévérance, l'accomplissement personnel, la réussite scolaire et professionnelle en constituent les grands défis.

À la suite de consultations, le personnel et les étudiants ont fortement associé le bien-être physique, mental et social au succès des études et à celui du travail. Ils ont exprimé leur souhait de faire du Cégep Garneau un milieu de vie unique où il fait bon étudier et travailler. Ils demandent au Cégep de se préoccuper sérieusement de la santé et du mieux-être des membres de sa communauté afin que celle-ci puisse évoluer dans un environnement agréable et favorisant l'épanouissement des individus. Ils s'attendent à ce que cet environnement intègre les principes du développement durable et qu'il soit soucieux de son empreinte écologique.

ENGAGEMENTS

Programme de santé, sécurité et mieux-être aux études et au travail

Après avoir réalisé les études préliminaires qui avaient permis, notamment, de réaliser une importante collecte de données, une première version du *Programme de santé, sécurité et mieux-être* a été élaborée. On rappelle que quatre sphères sont touchées : les saines habitudes de vie, l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle ainsi que les pratiques de gestion. Quelques actions déjà ont pu être mises en œuvre dont la création de deux salons du personnel. On a élaboré le plan d'action visant à obtenir la certification *Entreprise en santé* et celui-ci sera mis en œuvre dès l'an prochain.

Stratégie de communication interne au service d'une culture du dialogue

Au cœur d'un climat de travail sain et d'une organisation efficace se retrouve la communication : le plan d'action misant essentiellement à rendre proactive la diffusion de l'information auprès des personnes et aussi des diverses instances qui forment la communauté collégiale continue d'être mis en œuvre. Celui-ci rend l'action de communication plus structurée et plus systématique. Cet exercice permet également de développer des réflexes de communication qui sont pertinents et appréciés.

Plan directeur d'aménagement des espaces internes et externes

Le Plan directeur des aménagements est maintenant amorcé : la bibliothèque est un chantier de 5 millions de dollars, l'inauguration de la *Bibliothèque réinventée* est prévue pour janvier 2017. Les services ont été redéployés pendant la fermeture temporaire du secteur. On a complété les importants travaux de réaménagements et de rénovation du pavillon Simone-Monet-Chartrand dont le premier étage est maintenant dédié à l'entrepreneuriat. On a aussi réalisé la première phase de l'Espace du français par la création de l'Agora. On voit également au maintien des actifs.

Notre vision du transport collectif et actif

Un comité consultatif a été formé afin de procéder à l'élaboration du Plan de gestion des déplacements. Celui-ci touche le transport collectif et le transport actif. La première étape consiste à établir un diagnostic : une importante cueillette d'information permettra d'identifier les besoins de la communauté collégiale et les axes d'intervention. On désire diminuer notre empreinte écologique, améliorer la qualité de vie des membres de la communauté collégiale, favoriser le recrutement du personnel et des étudiants. On vise également à soutenir les orientations du Plan de mobilité de la Ville de Québec et, surtout, poser un geste citoyen.

ENGAGEMENTS

Le grand réseau des diplômés

Près de 61 000 diplômés du Cégep Garneau font maintenant partie d'office de l'Association des diplômés! Une cérémonie d'ouverture, sous la présidence d'honneur d'Emmanuel Bilodeau, était ponctuée par le lancement d'une nouvelle tradition : les Grands diplômés du Cégep Garneau, qui, par leur profil professionnel et leur engagement, deviennent des sources d'inspiration pour tous.

Le Répertoire des réalisations et des projets exceptionnels

Le *Répertoire des réalisations et des projets exceptionnels* a été créé et publié sur le nouvel Intranet du personnel. Cependant, la phase deux, prévue pour l'an prochain, sera déterminante : elle verra à mettre en valeur ces réalisations et leurs auteurs.

Cérémonie de remise des diplômes

La valeur du diplôme collégial et la reconnaissance de la réussite de chaque personne qui atteint son but demeurent des éléments fondamentaux qui se rattachent à la mission même du Cégep. La cérémonie institutionnelle de fin d'études se veut un moment privilégié pour en faire le centre d'attention : une étude auprès des étudiants et des professeurs a cependant permis de constater que l'intérêt n'était pas unanime. Un grand nombre de programmes souligne déjà la fin d'études par des activités fort appréciées. La réflexion se poursuivra, mais d'ores et déjà, la cérémonie telle que vue initialement n'aura pas lieu.

ASPIRATION

FAÇONNER UN MILIEU DE SAVOIRS, DE RECHERCHE ET D'ÉRUDITION

Un cégep constitue la première étape de l'enseignement supérieur québécois. Accès privilégié aux études universitaires, lieu unique de formation technique avant d'accéder au marché du travail, il a aussi comme rôle de former des citoyens engagés, conscients des dynamiques sociales et humaines, et qui peuvent contribuer au développement et au progrès du Québec et de la société mondiale.

La mondialisation des économies, la révolution technologique, l'omniprésence des médias sociaux, l'accélération des communications, sans compter les difficultés entourant la santé des finances publiques et celles relatives aux différentes réformes pédagogiques, sont autant de facteurs qui ne sont pas sans impacts sur la mission des cégeps et la façon d'enseigner. Les cégeps doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation aux mouvements rapides et aux tendances fortes qui traversent la société et qui influencent les comportements humains.

Le nombre et la complexité des changements confrontent les cégeps à un enjeu de taille : celui de maintenir une cohésion et un équilibre entre leur mission d'enseignement supérieur et leur volonté d'être de leur temps, voire à l'avant-garde.

Le Cégep Garneau est à la fois un lieu de savoirs enrichissants et utiles. Il est une étape charnière de préparation à l'exercice de la citoyenneté, un milieu empreint de culture francophone et un moteur essentiel au dynamisme de l'économie du savoir de sa région et du monde. Ce qui définit le Cégep en fait ainsi son principal défi. Et pour relever ce défi avec brio, il doit insuffler au sein de son organisation une forte synergie entre son personnel et demeurer mobilisé par la réussite éducative. Il lui faut aussi fortifier ses piliers que sont l'acquisition, la transmission, le développement et la valorisation des savoirs sur lesquels repose la richesse de ses programmes d'études et l'expertise de son personnel.

Depuis une quinzaine d'années, le Cégep a mis en place plusieurs mesures et stratégies pour soutenir la réussite étudiante, et il a offert de multiples activités favorisant l'engagement des étudiants dans leur projet d'études. Il a aussi encouragé les étudiants à découvrir, à connaître et à comprendre le monde par la réalisation de nombreux projets de mobilité étudiante. Il entend poursuivre dans cette veine. Il souhaite par ailleurs améliorer la concertation entre toutes les personnes ayant pour rôle de fournir une aide appropriée et un encadrement scolaire adéquat afin de favoriser la réussite scolaire et le succès des étudiants.

Son statut d'établissement d'enseignement supérieur lui confère également la responsabilité de stimuler la recherche et l'innovation. Soutenir les professeurs qui souhaitent faire de la recherche, fondamentale ou appliquée, intégrer les étudiants dans les activités de recherche, tisser davantage de liens entre les chercheurs collégiaux et les chercheurs universitaires constituent d'autres défis d'un milieu où se côtoient les savoirs et l'érudition. Au cours des prochaines années, le Cégep est appelé à renforcer son appartenance à l'enseignement supérieur en se démarquant par l'envergure de ses activités, de ses projets de recherche et de ses innovations.

ENGAGEMENTS

L'Espace du français : création de l'Agora

On a créé l'Espace du français qui se veut un véritable centre d'animation linguistique, littéraire et culturel. Ce concept s'établit en différentes phases. Cette année, l'Agora, qui est un amphithéâtre d'une centaine de places, a été construite en plein cœur du Cégep. L'an prochain, une programmation étoffée mettra cet espace au service du développement de la culture.

Réinventer la bibliothèque

Le projet, après une phase de consultation et de conception, est passé au mode «construction» ! Les deux étages de la bibliothèque, d'une superficie de 40 000 pieds carrés, ont été rasés pour faire place à la lumière et au modernisme! Un plan de communication a été mis en œuvre par l'équipe pilote afin de faire connaître les contraintes et les solutions palliatives mises en place pour la durée du chantier qui nécessite, on le rappelle, la fermeture du secteur pour une session entière. La collaboration de tous les membres de la communauté collégiale est exemplaire, tous anticipent cette nouvelle bibliothèque avec impatience.

Le nouvel aménagement s'appuie sur un plan de développement, lequel se réalise en six axes :

- | | |
|---|--|
| 1. Une bibliothèque virtuelle de pointe | 4. Des espaces physiques inspirants, accueillants |
| 2. Une collection diversifiée, accessible, mise en valeur | 5. Des lieux de travail, de réflexion, de lecture, d'échange des savoirs |
| 3. La promotion des arts, des lettres, de la culture | 6. Un personnel qualifié et mobilisé |

Le financement de ce projet est assuré en large partie par la Fondation du Cégep, qui en a fait une cible d'envergure à laquelle tous les membres de la communauté ont adhéré.

Cellules sur la réussite : des mécanismes souples adaptés aux réalités particulières des étudiants

La création de cellules d'intervention institutionnelle visant à contrer les obstacles à la réussite s'inscrit dans notre volonté collective de nous mobiliser afin d'aider l'étudiant à s'engager sur la voie de la réussite et de lui offrir, conséquemment, le soutien nécessaire pour qu'il puisse développer son plein potentiel. Les cellules sur la réussite permettent de coordonner les travaux en créant un groupe de travail dont les membres sont issus de différents services et départements du Cégep.

La Cellule 1 a élaboré un plan d'action institutionnel pour contrer les principaux obstacles à la réussite vécus par les étudiants internationaux à la formation régulière et à la formation continue. Au terme de ces travaux, la cellule présentait un rapport faisant état des paramètres institutionnels à privilégier pour favoriser la réussite de ces étudiants.

Dans la foulée de la mise en œuvre du plan d'action visant à soutenir les professeurs à la réussite scolaire des étudiants et des étudiantes en situation de handicap (EESH), la Cellule 2 a développé deux thèmes, aspect légal et services offerts par les Services adaptés. Elle a aussi amorcé un troisième thème portant sur les stratégies pédagogiques afin de constituer la base d'une Boîte à outils pédagogiques qui sera diffusée à la rentrée d'automne.

PSIP : le programme de soutien aux innovations pédagogiques

Afin d'encourager l'innovation pédagogique, incluant le développement technopédagogique, on a élaboré et déployé un Programme de soutien à l'innovation pédagogique qui invite à la création et permet une meilleure planification des initiatives.

DÉFI NOUS SERONS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

ENGAGEMENT

Le réseau sans fil du Cégep : phase 2

On a procédé à la réalisation de la phase 2 de l'actualisation de l'infrastructure du réseau ainsi qu'à la mise à jour du réseau sans fil. La phase 3 complètera, l'an prochain, l'ensemble du projet.

ASPIRATION

S'ANCRER DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS LE MONDE

Dans le cadre de la 4^e *Rentrée économique de Québec*, Québec International, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et la Chambre de commerce de Lévis ont dévoilé en janvier 2014 les résultats d'une enquête effectuée auprès des dirigeants d'entreprise de la région métropolitaine de Québec. Si les gens d'affaires demeurent optimistes et confiants en l'avenir économique de Québec, le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée représente pour la grande majorité le défi le plus important en matière de ressources humaines. Emploi Québec y faisait écho en affirmant que la croissance prévue de l'emploi au cours des prochaines années concernera surtout des métiers pour lesquels une formation technique est normalement exigée. Enfin, dans *Vision 2025*, lancée en septembre 2013, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec identifiait trois enjeux prioritaires : l'entrepreneuriat et l'internationalisation des entreprises, les talents et compétences, et l'attraction et l'accessibilité à la région.

La Formation continue du Cégep Garneau a indéniablement un rôle clé à jouer dans le domaine de la qualification professionnelle des personnes sans emploi ou de celles qui souhaitent améliorer leurs compétences. De plus, dans un contexte de baisse démographique, elle devra contribuer à l'intégration professionnelle des immigrants et leur offrir des formations adéquates et qui tiennent compte de leur réalité culturelle. Enfin, par son offre diversifiée de services, elle constitue un partenaire de choix pour les entreprises de la région de la Capitale-Nationale. Pour celles-ci, l'amélioration des compétences et des habiletés techniques de leur personnel, l'efficacité de leurs services et la qualité de leurs produits constituent une valeur ajoutée pour leur organisation et contribuent au développement et à la vitalité de la région.

Nul doute que la mission du Cégep Garneau doit être de former pour la vie. En conséquence, des changements organisationnels doivent conduire à une plus grande interaction entre l'enseignement régulier et la formation continue. Mettre à profit les connaissances et les expertises détenues de part et d'autre et veiller à ce que l'offre de formation continue intègre dans ses programmes la dimension citoyenne sont le reflet d'une mission qui encourage la continuité des savoirs.

Le Cégep Garneau souhaite être plus présent et plus actif sur la scène internationale. En appui à la politique internationale du Québec et de son plan d'action, dont le troisième axe porte spécifiquement sur l'éducation et le savoir, le Cégep entend accroître sa contribution au développement international et à la coopération internationale. L'affirmation de cette volonté marque son adhésion encore plus forte à la communauté mondiale et son appui aux échanges internationaux et aux ententes interinstitutionnelles. Depuis vingt-cinq ans, Garneau-International constitue un fleuron du Cégep. Récemment, il a modifié sa structure et réorganisé ses ressources pour développer son leadership au sein du réseau et favoriser l'éclosion de nouveaux projets internationaux.

Enfin, le Cégep Garneau aspire à être plus accessible aux membres de sa communauté locale. Il entend partager ses installations culturelles, sportives et physiques, tout comme il souhaite accroître la fréquentation de ses cliniques d'enseignement. Ouvrir plus grandes ses portes à sa communauté ferait du Cégep un membre actif et engagé dans sa communauté et un établissement public significatif.

La formation continue, le développement international et l'accessibilité des installations du Cégep font de lui un acteur engagé dans la société et dans le monde. Les différents partenariats qu'il établit lui permettent non seulement d'assumer sa mission, mais ils sont aussi garants de sa pérennité.

Depuis quelques années, le désengagement financier de l'État auprès des cégeps handicape de plus en plus leur fonctionnement, voire leur mission. En fait, au cours des vingt dernières années, les compressions budgétaires effectuées par le gouvernement auront été largement supérieures aux réinvestissements. Nul ne peut ignorer les effets engendrés, notamment sur les activités, les projets et les services offerts par le Cégep.

Pour lui permettre d'assumer son leadership éducationnel, le Cégep doit assurer sa stabilité financière, tout comme le revendique la Fédération des cégeps auprès de l'État. Pour ce faire, il devra établir des partenariats intéressants et intéressés par la mission et le rôle du Cégep dans la société et dans le monde.

DÉFI

NOUS SERONS UN PARTENAIRE ESSENTIEL AU PROGRÈS SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

ENGAGEMENTS

Plan de développement de l'offre de formation aux individus et aux entreprises

On a exploré différents chantiers de travail avec le Service des programmes et de la vie pédagogique : le perfectionnement en ligne pour les opticiens d'ordonnances, l'AEC de perfectionnement en Techniques de réadaptation physique, le perfectionnement en hygiène dentaire et la reconnaissance des acquis et des compétences en Techniques juridiques. On a réalisé le Programme de perfectionnement pour les bibliothécaires, les perfectionnements en Techniques policières et en Soins infirmiers.

Un plan d'action assure la cohérence entre la Direction de la formation continue et du service aux entreprises et la Direction des études.

Aux personnes immigrantes

Afin d'offrir un programme de formation tenant compte des besoins des personnes nouvellement installées à Québec, on a évalué, en collaboration avec Emploi-Québec, les résultats relatifs au Certificat d'actualisation de compétences (CAC) en comptabilité et gestion pour immigrants. On a, aussi, élaboré un nouveau programme en informatique en actualisation de compétences pour immigrants. La Direction de la formation continue et du service aux entreprises s'implique à différents comités externes afin de bien cerner les besoins en matière de formation et de développement de compétences des personnes immigrantes.

DÉFI

NOUS SERONS UN MEMBRE ACTIF DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE, RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

ENGAGEMENT

Mise en œuvre d'un Programme d'activités et de services à la communauté

La promotion de nos services offerts à la collectivité a permis d'hausser l'achalandage de manière significative. La stratégie visant à optimiser la location des installations du Cégep a aussi permis d'atteindre globalement les objectifs de cette première année.



Enseigne du Cégep sur le chemin Sainte-Foy

Le Cégep a réalisé un projet qui permet d'avoir une visibilité sur le chemin Sainte-Foy, au coin de Vimy.

NOS ÉTUDIANTS À L'INTERNATIONAL

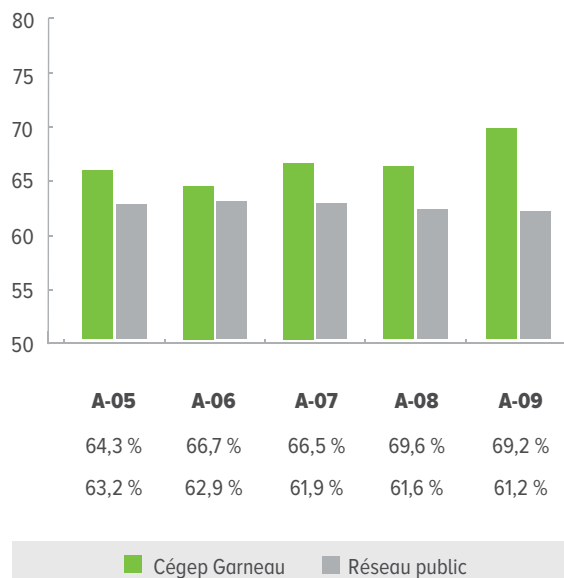
316 ÉTUDIANTS SONT ALLÉS À L'ÉTRANGER. VOICI LEURS DESTINATIONS.

Destinations	Programme	Nombre d'étudiants
Allemagne et Espagne	Arts, lettres et communication, profil Immersion, session d'études à l'étranger (Berlin, Salamanca)	18
Brésil	Sciences humaines, séjour d'études et stage interculturel (Rio de Janeiro, Arraial d'Ajuda)	15
Canada	Tous programmes, séjour d'immersion linguistique (Vancouver)	15
Chili	Sciences humaines, profil Globe-Trotter, session d'études à l'étranger (Viña del Mar)	18
Costa Rica	Sciences de la nature, séjour d'études dans le cadre du cours Climat et biodiversité (San José, Station biologique La Suerte)	15
États-Unis	Techniques d'orthèses visuelles, stage professionnel (New York)	30
	Techniques de l'informatique, stage professionnel (Silicon Valley)	5
	Baccalauréat international, séjour d'études (Philadelphie)	16
	Tous programmes, Éducation physique, camp d'entraînement et stage d'observation culturelle (Hawaï)	12
France	Sciences humaines, séjour d'études dans le cadre du cours DIA à Paris (Paris-Loire)	16
	Arts, lettres et communication, séjour d'études pluridisciplinaire (Paris)	26
	Gestion de commerces, stage professionnel de fin d'études (Vannes, Paris, Strasbourg, Périgné L'Évêque)	6
	Techniques d'intervention en délinquance, stage professionnel de fin d'études (Marseille)	3
	Techniques de la documentation, stage professionnel de fin d'études (Strasbourg)	4
Grèce	Baccalauréat international, séjour culturel (Athènes, Mykonos, Santorin, Delphes, Olympie, Mycène)	36
Guatemala	Baccalauréat international et autres programmes, séjour humanitaire (Patzaj, Guatemala Ciudad)	19
	Techniques d'intervention en délinquance, stage professionnel et interculturel (Sumpango, Guatemala Ciudad, Tikal)	7
Haïti	Techniques d'orthèses visuelles, stage professionnel et interculturel (Cap-Haïtien)	3
	Techniques d'hygiène dentaire, stage professionnel et interculturel (Cap-Haïtien)	3
Italie	Philosophie, séjour d'études (Florence et Rome)	16
Japon	Design d'intérieur, stage professionnel (Tokyo)	12
Panama	Langues, séjour linguistique et interculturel (Panama City)	7
Royaume-Uni	Tous programmes, stage d'immersion culturelle (Londres, Cardiff, Liverpool, Glasgow, Édimbourg)	14

LA RÉUSSITE

TABLEAU 1

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue des étudiants inscrits au collégial
(effectifs provenant du secondaire, tous programmes)

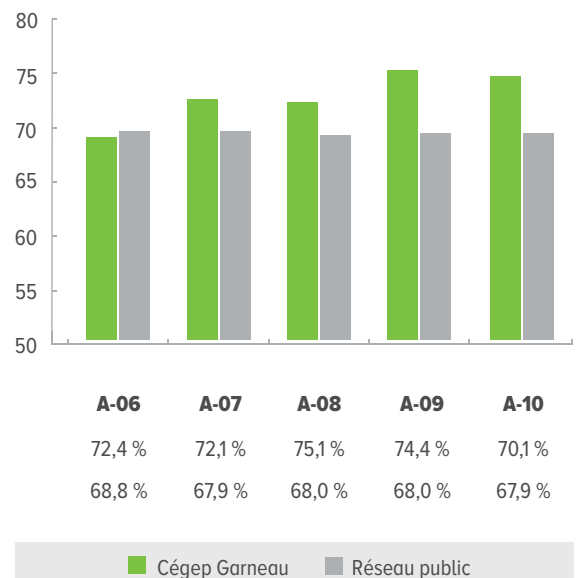


Le taux global de diplomation deux ans après la durée prévue est supérieur à la moyenne du réseau public avec un écart de 8 points.

Source : CHESCO, 2015

TABLEAU 2

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue des étudiants inscrits au collégial
(effectifs provenant du secondaire inscrits au secteur préuniversitaire)



Le taux de diplomation deux ans après la durée prévue pour les programmes préuniversitaires demeure supérieur à la moyenne du réseau public avec un écart de 2,2 points.

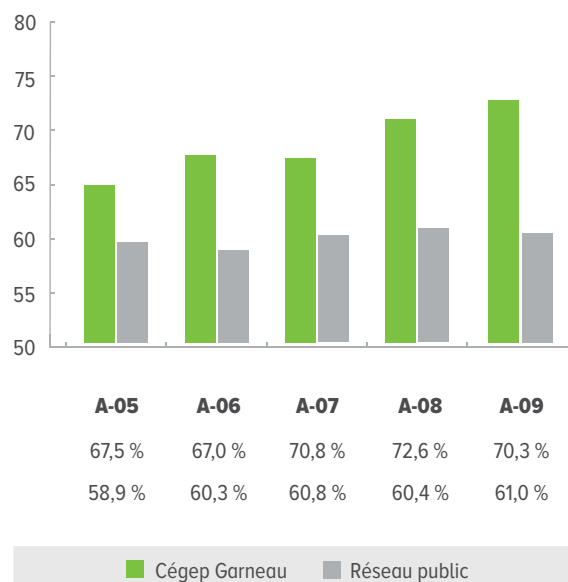
Source : CHESCO, 2015

LA RÉUSSITE

TABLEAU 3

Taux de diplomation deux ans après la durée prévue des étudiants inscrits au collégial

(effectifs provenant du secondaire inscrits au secteur technique)



Le taux de diplomation des étudiants du Cégep Garneau inscrits au secteur technique est supérieur à celui du réseau de 9,3 points.

Source : CHESCO, 2015

TABLEAU 4

Taux de réussite des cours de la 1^{re} session

(effectifs provenant du secondaire)

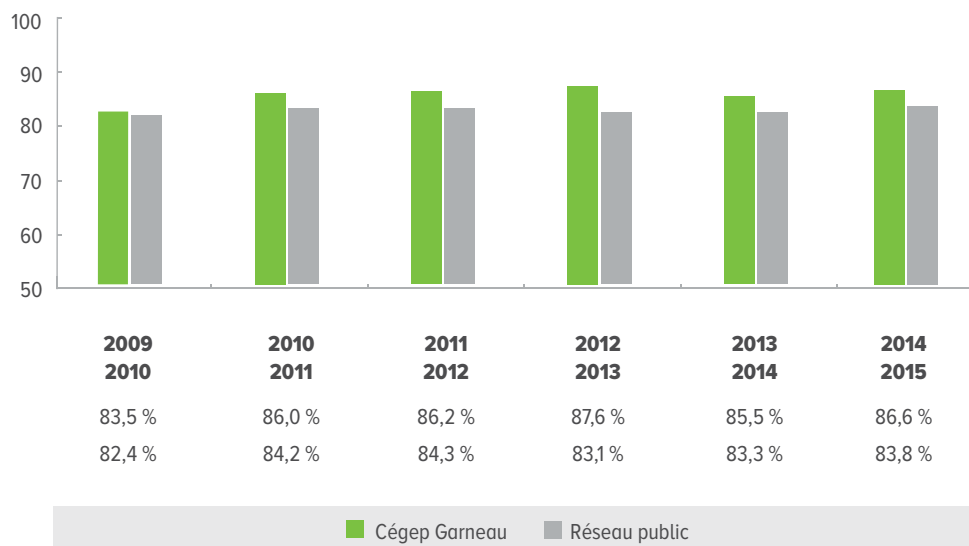


Le taux de réussite en première session au Cégep Garneau est supérieur à celui du réseau collégial public de 2,7 point.

Source : PSEP, 2016

LA RÉUSSITE

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS



Le Cégep Garneau présente un taux de réussite supérieur de 2,8 % à celui du réseau collégial public pour l'année scolaire 2014-2015.

Source : MEESR, 2016

LES ÉLANS

QUELQUES CHIFFRES

- 350 étudiants athlètes
- 16 équipes
- 8 disciplines
- Le taux de réussite des cours : 92 %
- Cégep le plus titré au Québec pour une 5^e année consécutive
- Seul cégep dans le prestigieux classement du Top 10 canadien de l'ACSC



LES DIPLOMÉS

DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Secteur préuniversitaire

DEC « sans mention »	132
Sciences de la nature	227
Sciences humaines	283
Arts et Lettres	90
Baccalauréat international	58

Total secteur préuniversitaire **790**

Secteur technique

Techniques d'hygiène dentaire	30
Techniques de réadaptation physique	47
Techniques d'orthèses visuelles	35
Soins infirmiers	148
Techniques policières	64
Techniques d'intervention en délinquance	72
Techniques juridiques	54
Techniques de la documentation	24
Techniques de la logistique du transport	16
Techniques de comptabilité et de gestion	24
Gestion de commerces	49
Techniques de bureautique	33
Techniques de l'informatique	24
Techniques de design d'intérieur	49

Total secteur technique **669**

Au total **1 459**

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Actualisation en soins infirmiers	10
Agent en support à la gestion des ressources humaines	14
Développement web	19
Gestion des stocks	16
Prévention des incendies	28
Techniques bureautiques	22

Au total **109**



REDDITIONS DE COMPTES

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Tel que prévu à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs, le Cégep Garneau confirme que les autorisations et les déclarations ont été effectuées conformément aux exigences de la Loi pour la période visée par celle-ci, soit pour les contrats signés entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016.

Les contrats de services de plus de 25 000 \$

Un seul contrat de plus de 25 000 \$ a été conclu avec une personne physique au cours de cette période, dont le montant est de 48 000 \$.

Quatre contrats de services ont été conclus avec des personnes morales, pour un total de 341 926 \$, essentiellement liés aux projets de rénovation.

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 n'excède pas celui de la période correspondante de 2014. Les effectifs sont présentés par catégories en page 5.

LES ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS DES RÉSULTATS (en milliers de dollars)

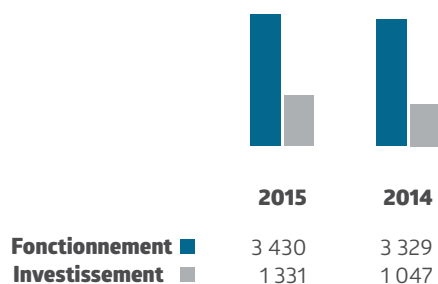
Exercice terminé le 30 juin 2015		Enseignement régulier		Formation continue		Cours d'été, services auxiliaires et autres affectations		Total	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Revenus	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	49 548	50 314	1 660	2 560	111	138	51 319	53 012
	Droits d'inscription et de scolarité	2 360	1 884	280	218	59	63	2 699	2 165
	Autres	3 316	3 738	720	981	1 872	1 663	5 908	6 382
	Ajustement du MEES à la suite de l'analyse du rapport financier de l'année antérieure	41	237	9	23	-	-	50	260
		55 265	56 173	2 669	3 782	2 042	1 874	59 976	61 819
Dépenses	Salaires et avantages sociaux	47 022	46 505	2 050	2 600	356	338	49 428	49 443
	Coûts de convention	1 522	1 997	-	-	-	-	1 522	1 997
	Communications et information	826	839	206	185	18	-	1 050	1 024
	Fournitures et matériel	2 082	2 196	94	110	71	68	2 247	2 374
	Services, honoraires et contrats	4 380	4 439	650	540	336	382	5 366	5 361
	Autres	617	733	155	191	372	184	1 144	1 108
	56 449	56 709	3 155	3 626	1 153	972	60 757	61 307	
Excédent des revenus (dépenses) de l'exercice		(1 184)	(536)	(486)	156	889	892	(781)	512



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (en milliers de dollars)

Au 30 juin 2016		Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total	
		2016	2015	2016	2015	2016	2015
Actifs	Actifs à court terme						
	Encaisse	10 907	10 900	3 021	1 011	13 928	11 911
	Débiteurs	3 646	2 844	78	30	3 724	2 874
	Subvention à recevoir	-	137	349	388	349	525
	Avances Interfonds	150	322	-	-	150	322
	Frais payés d'avance	301	320	31	31	332	351
	Actifs à long terme						
	Immobilisations (valeur non amortie)	-	-	54 900	54 064	54 900	54 064
	Immobilisations en cours	-	-	641	220	641	220
	Placement	842	1 825	-	-	-	-
	Subvention à recevoir	-	-	11 710	11 469	12 552	13 294
	Autres actifs	-	-	167	187	167	187
Total Actif	15 846	16 348	70 897	67 400	86 743	83 748	
Passif	Passif à court terme						
	Emprunts bancaires financés par le MEES	-	-	5 996	4 996	5 996	4 996
	Emprunts bancaires autofinancés	-	-	-	-	-	-
	Créditeurs et charges à payer	9 496	8 816	636	230	10 132	9 046
	Subvention à remettre au MEES	-	-	-	-	-	-
	Intérêts courus	-	-	193	251	193	251
	Avances Interfonds	-	-	150	322	150	322
	Revenus reportés	4 062	4 008	-	-	4 062	4 008
	Provision pour perfectionnement	110	94	-	-	110	94
	Billet à payer	-	-	(1 150)	(1 150)	(1 150)	(1 150)
	Tranche à court terme de la dette à long terme	-	-	3 801	4 165	3 801	4 165
	Passif à long terme						
	Revenus reportés	-	-	8 569	8 462	8 569	8 462
	Emprunts à long terme financés par le MEES	-	-	44 814	44 118	44 814	44 118
	Emprunts à long terme autofinancés	-	-	5 098	3 501	5 098	3 501
Billet à payer, sans modalités de remboursement	-	-	1 150	1 150	1 150	1 150	
Obligations sur contrats de location-acquisitions	-	-	-	24	-	24	
Soldes de fonds	2 178	3 430	1 640	1 331	3 818	4 761	
Total Passif	15 846	16 348	70 897	67 400	86 743	83 748	

SOLDES DES FONDS (en milliers de dollars)



LES INSTANCES

AU 30 JUIN 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres d'office

Directrice générale

Denise Trudeau

Directrice des études

Paulette Dupuis

Nommés par la Ministre

Milieu des commissions scolaires

Mary Fortier

Milieu universitaire

Caroline Senécal

Milieu socio-économique et des entreprises

Gina Savard

Marc Hamel

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Stéphane Isabelle, président

Entreprises de la région

Andrée Pelletier, vice-présidente

Pierre Cassivi

Nommés par le Conseil

Diplômés du Cégep

Jean-Philippe Doyle

Justine Audy

Nommés par leurs pairs

Étudiants

Elizabeth Michaud-Jobin

Sarah Robinson-Arsenault

Parents d'étudiant

Jean Robitaille

Stéphane Dumont

Membre du personnel de soutien

Marc Dubé

Membre du personnel professionnel

Catherine Juneau

Professeurs

Dominique Bélanger

Éric Kirouac

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidence d'assemblée

Benoît Dancause

Directrice des études

Paulette Dupuis

Coordonnateurs de département

Karine Lacourse

Mylène Lepage

Yannick Lepage

Responsables de programme conduisant au DEC

Marie-Ève Cormier

Annie Rodrigue

Guillaume Vachon-Beaudoin

Professeurs

Gabriel Bouchard

Nathalie Morency

Marie-Ève Rousseau

François-C. Robidoux

Membre du personnel de soutien

Vacant

Membres du personnel cadre

Richard Raymond

Jean-Yves Tremblay

Membres du personnel professionnel

Annie Mercier

Maxime Van de Putte

Étudiants

Élizabeth Michaud-Jobin

Louis Gauthier-Desmeules

CODE D'ÉTHIQUE

ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Cégep;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux professeurs, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Cégep : le Cégep Garneau;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du cégep en vue :

- d'assurer la confiance du public, notamment la communauté collégiale, dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du cégep, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Cégep et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;

- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, à la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

Et, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur, il ne doit pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Cégep est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Cégep en ce qui concerne son contrat de travail.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du Conseil d'administration;
- b) la situation où un administration a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision de Cégep;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les 30 jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la salle du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire général ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie.

Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le Conseil d'administration nomme les membres du Conseil de discipline.

9.2 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre

situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.3 Le Conseil de discipline décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.4 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.5 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.

9.6 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

9.7 Le Conseil de discipline fait rapport au Conseil d'administration du cas traité et du suivi.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur dès son adoption.

Le Conseil d'administration s'est doté d'un Code d'éthique et de déontologie en février 1998. Le secrétaire général agit comme conseiller en déontologie et est chargé de publier dans le rapport annuel le nombre de cas traité et leur suivi, les manquements et sanctions. Il n'y a eu aucune plainte ou autre situation d'irrégularité en vertu du Code au cours de l'année 2015-2016.



Sylvie Fortin
Secrétaire générale